

LES PETITES REGIONS AGRICOLES

Les **petites régions agricoles** ont été délimitées en 1956.

Par définition, chaque région agricole est un ensemble de communes homogènes ayant la même vocation agricole dominante.

Le Bocage bourbonnais, plus vaste région agricole du département, s'étale dans sa partie nord et ouest le long des plaines du Berry. Le relief est variable avec quelques pentes douces et d'autres localement plus fortes entre 200 et 500 m d'altitude. C'est surtout une zone d'élevage, plutôt spécialisée dans la production de bovins maigres (2) de race charolaise et d'agneaux de boucherie, avec également quelques petits bassins laitiers. En plein coeur du Bocage, l'industrie de la viande de Villefranche d'Allier a une place de choix dans l'économie agricole du département.

La Sologne bourbonnaise couvre le quart nord-est le long de la Bourgogne. Les terrains sont généralement sableux et limoneux, facilement engorgés par l'eau parce qu'ils reposent sur un plancher argileux, qui manque de pente. La Sologne est une région de grandes exploitations consacrées à l'élevage. La culture des céréales et des oléagineux s'y développe actuellement après d'importants travaux d'assainissement. On rencontre de nombreux petits étangs.

La Combraille bourbonnaise est un long plan incliné qui donne l'impression de transition entre les paysages du Bocage du nord et les montagnes du Massif Central au sud. L'altitude peut avoisiner 700 m. Les sols, formés sur collines granitiques, sont d'épaisseur variable suivant la pente. Cette région est caractérisée surtout par la présence prépondérante d'élevages de bovins charolais. L'élevage hors sol est également en développement.

Seule région vraiment montagnarde, **la Montagne bourbonnaise** au sud-est du département mérite bien son nom. Le point culminant, le puy de Montoncel s'élève à 1292 m. Le taux de boisement, supérieur à 30 %, est le plus élevé de l'Allier et est en progression. Les exploitations sont plutôt de faible dimension et morcelées. Les sols formés sur massifs granitiques sont pauvres et peu fertiles. Le climat rude est un facteur limitant pour les cultures qui sont essentiellement concentrées dans le secteur de zone défavorisée simple (1) à l'ouest de Lapalisse. L'élevage charolais est dominant et est orienté vers le maigre (2) L'élevage hors sol est bien représenté, mais essentiellement en activité complémentaire. Le lait occupe encore une place significative.

Le Val d'Allier, autour de Gannat, Vichy et Saint-Pourçain, et dans sa partie nord avec l'irrigation, fait exception dans le Bourbonnais herbager. Annonçant la grande Limagne d'Auvergne, la Limagne bourbonnaise composée de terrains et d'alluvions riches donne de très hauts rendements en céréales : blé et maïs. La Forterre possède aussi des terres profondes, noires et très fertiles. Les coteaux calcaires dans la région de Saint-Pourçain font la transition entre les terrains de la vallée et les sols anciens des plateaux. Tantôt riches, tantôt médiocres, ils conviennent à la culture et à la vigne. Même si le vignoble de Saint-Pourçain est de faible ampleur, sa renommée n'est plus à faire et il a obtenu en 2009 son passage en AOC.

(1) Zone Défavorisée Simple : zone avec handicaps naturels d'après les nombreux critères établis par l'U.E. (agronomique et démographique) mais de faible altitude.

(2) Animaux maigres : animaux destinés à l'élevage ou à l'engraissement.

LES PETITES REGIONS AGRICOLES

BOCAGE
BOURBONNAIS

SOLOGNE
BOURBONNAISE

COMBRAILLE
BOURBONNAISE

MONTAGNE
BOURBONNAISE

VAL D'ALLIER

DDT 03

